



Municipalité de Val-des-Monts
1, route du Carrefour
Val-des-Monts (Québec) J8N 4E9

Tél. : 819 457-9400
Télec. : 819 457-4141
www.val-des-monts.net

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QUE :

La Municipalité de Val-des-Monts a adopté, lors d'une séance ordinaire de son Conseil municipal, tenue le 20 avril 2021, la résolution portant le numéro 21-04-113, à savoir :

**POUR APPUYER LA CAMPAGNE DE SENSIBILISATION
« MUNICIPALITÉS ALLIÉES CONTRE LA VIOLENCE
CONJUGALE » - REGROUPEMENT DES MAISONS
POUR FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE**

CONSIDÉRANT QUE des milliers de femme sont victimes d'agressions physiques, psychologiques et sexuelle de la part de leur conjoint chaque année au Québec et que ces agressions, perpétrées dans l'intimité du couple, sont inacceptables;

CONSIDÉRANT QUE le Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale a lancé la campagne de sensibilisation « Municipalités alliées contre la violence conjugale » afin de lutter contre ces agressions.

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

PAR CES MOTIFS, ce Conseil :

1. Mentionne que le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.
2. Appuie la campagne de sensibilisation « Municipalités alliées contre la violence conjugale » lancée par le Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale.
3. Autorise, Son Honneur le Maire, monsieur Jacques Laurin, et/ou la Secrétaire-trésorière et Directrice générale, madame Patricia Fillet, ou leurs remplaçants, à signer, pour et au nom de la Municipalité de Val-des-Monts, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

FAIT à Val-des-Monts ce vingt-troisième jour du mois d'avril DEUX MILLE VINGT ET UN.

La Secrétaire-trésorière et
Directrice générale,



Patricia Fillet